



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 19 DECEMBRE 2014**

**DATE DE
CONVOCAION**

12 décembre 2014

DELIBERATION N°48/2014/MT

Plan de financement pour l'éclairage des carrefours

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE DIX-NEUF DECEMBRE Á DIX-SEPT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni en séance ordinaire à l'Annexe-Mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick LECANTE Maire.

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

EN EXERCICE : 19
PRESENTS : 12
ABSENTS : 07
QUORUM : 10
PROCURATIONS : 03

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick LABEAU, 1^{er} Adjoint
Mme Marcelline POPO, 2^{ème} Adjointe
M. Brice SEPHO, 3^{ème} Adjoint
M. Jean-Yves TARCY, 5^{ème} Adjoint
Mme Valérie BATAILLIE, Conseillère
M. Donel DUCCE, Conseiller
M. Thierry MARIE-CLAIRE, Conseiller
M. Joseph Michel FEVRY, Conseiller
Mme Rosaline CAMILLE-SIDIBE, Conseillère
Mme Eldha SAMEDI, Conseillère
Mme Marie-Claude LACROIX PINSON, Conseillère

ABSENTS EXCUSES :

Mme Liliane DAUPHIN, 4^{ème} Adjointe
M. Vincent MAYEN, Conseiller
Mme Isabelle AUBIN, Conseillère
Mme Marlène MONTET, Conseillère
Mme Eléonore JOHANNES, Conseillère

ABSENTS :

M. Christian PORTHOS, Conseiller
M. Jocelyn PRALIER, Conseiller



Les conseillers Municipaux présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire au vu de l'application de l'article L.2121-14 et L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Patrick LABEAU, 1^{er} adjoint, a été nommé à ces fonctions qu'il a acceptées.

Madame Isabelle AUBIN a donné procuration à Monsieur Patrick LABEAU.

Madame Marlène MONTET a donné procuration à Monsieur Brice SEPHO.

Madame Liliane DAUPHIN a donné procuration à Madame Marcelline POPO.

Délibération n°48/2014/MT
Plan de financement pour l'éclairage des carrefours

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Par délibération n° 2013/36/M-T du 12 juillet 2013 nous avons décidé d'accepter le principe de la rétrocession des ouvrages d'éclairage public des carrefours de Montsinéry (RD5/RD14), de Tonnégrande (RD5/RD12) et de Savane MARIVAT (RD5/RD51), du Conseil Général à la Commune de Montsinéry-Tonnégrande.

La Commune devant prendre à sa charge la pose du compteur en vue du raccordement des ouvrages.

Néanmoins, les carrefours de Tonnégrande et de Savane MARIVAT ne sont pas alimentés en Basse Tension.

Le coût des travaux est estimé à 150 000,00 euros. Ceux-ci sont finançables à 78% sur le FACE (Fond d'amortissement aux charges d'électrification).

Le plan de financement est donc le suivant :

Désignation	Montant	Pourcentage
FACE	117000,00 €	78 %
Commune	33 000,00 €	22 %

Les décisions à prendre sont les suivantes :

- Approuver le plan de financement mentionné supra.
- Autoriser le Maire à solliciter une subvention de 117 000,00 € au titre du FACE.
- Autoriser le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à entamer les travaux et à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le rapport n°54/MT/2014 portant plan de financement pour l'éclairage des carrefours ;

Après avoir entendu les explications du Maire et délibéré ;

DECIDE :

Article 1 : APPROUVE le plan de financement suivant pour l'éclairage des carrefours :

Désignation	Montant	Pourcentage
FACE	117000,00 €	78 %
Commune	33 000,00 €	22 %
TOTAL	150 000,00 €	100%

Article 2 : AUTORISE le Maire à solliciter une subvention de 117 000,00 euros au titre du FACE.

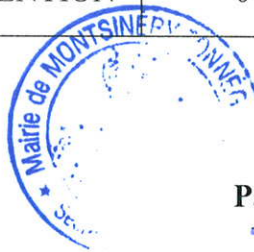
Article 3 : AUTORISE le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes pièces administratives, comptables et juridiques s'y rapportant.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

POUR	15	dont procuration(s)	03
------	----	------------------------	----

CONTRE	00	dont procuration(s)	00
--------	----	------------------------	----

ABSTENTION	00	dont procuration(s)	00
------------	----	------------------------	----



Le Maire,

Patrick LECANTE

Publication le : **31 DEC. 2014**